

## **Cadre de Référence Mondial pour les Écoles Promotrices de Santé**

### **Résumé de Projet**

L'OMS et l'UNESCO lancent une nouvelle initiative intitulée "Faire de chaque école une École Promotrice de Santé". Ce projet touchera plus de 2,3 milliards d'enfants d'âge scolaire et contribuera à l'objectif du 13e Programme Général de travail de l'OMS, visant à "améliorer l'état de santé d'un milliard de personnes " d'ici 2023. L'OMS a confié à la Chaire UNESCO ÉducationS & Santé<sup>1</sup> l'élaboration d'un Cadre de Référence Mondial pour les Écoles Promotrices de Santé (Global Standards for Health Promoting Schools). Ce cadre inclut trois volets : des repères, des indicateurs et un ensemble de guides pour la mise en oeuvre des Écoles Promotrices de Santé dans les différents pays.

#### **Contexte**

Dans leurs objectifs de développement durable, les Nations Unies ont réaffirmé l'importance de permettre à tous de vivre en bonne santé (ODD3) et d'avoir l'accès à une éducation de qualité (ODD4). Contribuer à améliorer la santé et le bien-être par l'éducation à la santé nécessite une approche intersectorielle entre l'éducation et la santé, pour laquelle les deux agences spécialisées des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), collaborent activement. La contribution des Écoles Promotrices de Santé (EPS) est reconnue comme essentielle pour atteindre ces objectifs. A l'échelon mondial, cette approche reste cependant encore insuffisamment développée. Ce sont toutes les écoles qui sont appelées à être promotrices de santé, c'est-à-dire créer les conditions de la réussite éducative de tous les élèves et leur permettre d'acquérir toutes les compétences nécessaires à la prise en charge de leur propre santé. Un cadre de référence apparaît ainsi comme nécessaire dans le but de faciliter l'élaboration des politiques, de soutenir leur mise en oeuvre et contribuer au développement des capacités des acteurs dans toute leur diversité.

#### **Cadre de Référence Mondial pour les Écoles Promotrices de Santé**

Le cadre de référence vise 1/ à soutenir les écoles dans l'élaboration de leur politique de santé d'une part, et 2/ à contribuer à consolider les politiques régionales et nationales via des données validées d'autre part. L'ensemble doit être fondé sur une revue de littérature solide incluant à la fois les articles scientifiques et les directives internationales et nationales, ainsi qu'une démarche de consultation entre pairs. Il s'appuiera sur les 6 composants essentiels déjà identifiés lors des projets sur les Écoles Promotrices de santé ou de l'initiative FRESH. Le résultat attendu est un ensemble de repères validés scientifiquement et des modalités de mise en oeuvre adaptées aux différents contextes (pour les pays à faible revenu, à revenu intermédiaire et à revenu élevé<sup>2</sup> ou en situation d'urgence).

Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

1. Élaborer un Cadre de Référence Mondial pour les Écoles Promotrices de Santé, des repères et un ensemble de guides pour leur mise en oeuvre ;
2. Tester les repères et les indicateurs retenus dans les contextes de crise / guerre / catastrophe, et dans les pays selon leur niveau de revenu ;
3. Finaliser le Cadre de Référence Mondial, les repères et l'ensemble des guides pour la mise en oeuvre des Écoles Promotrices de Santé ;
4. Diffuser le Cadre de Référence Mondial pour les Écoles Promotrices de Santé ;
5. Développer une plateforme internet pour le suivi et l'évaluation des repères retenus ;
6. Soutenir les États membres dans la mise en oeuvre des Écoles Promotrices de Santé.

---

<sup>1</sup> La chaire UNESCO fédère des universités dans 80 pays, elle est portée par l'université Clermont-Auvergne.

<sup>2</sup> Selon la classification en vigueur des Nations Unies.

## Cadre de Référence pour les Écoles Promotrices de Santé

Les références seront structurées autour des six composants essentiels des Écoles Promotrices de Santé :

- Des politiques pour des écoles en santé ;
- L'environnement physique de l'école ;
- L'environnement social de l'école ;
- Les compétences individuelles en matière de santé et la capacité à agir ;
- Les liens communautaires ;
- L'accès aux services de santé.

Pour chaque composant, des indicateurs seront définis. Ils constitueront un ensemble d'indicateurs de base pouvant être déclinés dans les différents contextes culturels et socio-économiques.

### Stratégie

Le plan d'action pour l'élaboration de ce Cadre de Référence Mondial pour les Écoles Promotrices de Santé se compose de trois phases :

- Phase 1 : Faire un état des lieux du développement actuel des Écoles Promotrices de Santé, par le biais d'une revue de littérature scientifique et de littérature grise.
- Phase 2 : Définir et élaborer une première ébauche de repères et d'indicateurs clés.
- Phase 3 : Formuler des guides de mise en œuvre et les recommandations adaptées selon les contextes (selon le niveau de revenu des pays ou le contexte de crise ou de reconstruction). Une réunion d'experts sera programmée pour cette 3e phase en mai 2019.

### Planning

- |                  |  |
|------------------|--|
| 17 décembre 2018 | Retour des experts sur : <ul style="list-style-type: none"><li>– Leur participation à rejoindre le comité international d'experts ;</li><li>– Questionnaire - Les leviers et obstacles à la mise en place d'Écoles Promotrices de Santé.</li></ul> |
| Janvier 2019     | Retour des experts sur le premier compte-rendu de revue de littérature.  |
| 28 Février 2019  | Finalisation du compte-rendu de revue de littérature.  |
| Mai 2019         | Réunion des experts pour un premier projet de références et de guides pour la mise en oeuvre des Écoles Promotrices de Santé.  |